

Evaluation Environnementale de la révision du zonage d'assainissement de Chemillé-en-Anjou

Evaluation Environnementale dans le cadre de la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Chemillé-en-Anjou

Maitrise d'ouvrage: Commune nouvelle de Chemillé-en-Anjou

Délai de l'étude : Juillet – Aout 2019

Coût de l'étude : 8 525,00 € HT

Equipe constituée pour la mission :

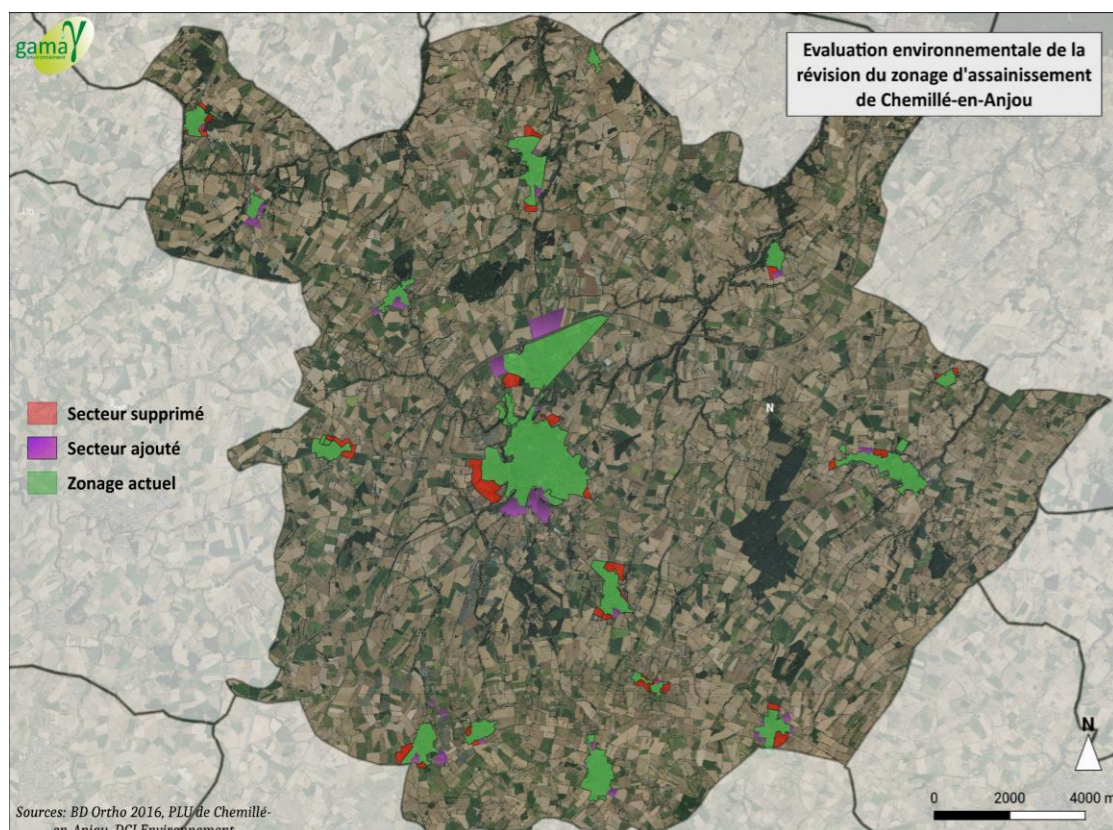
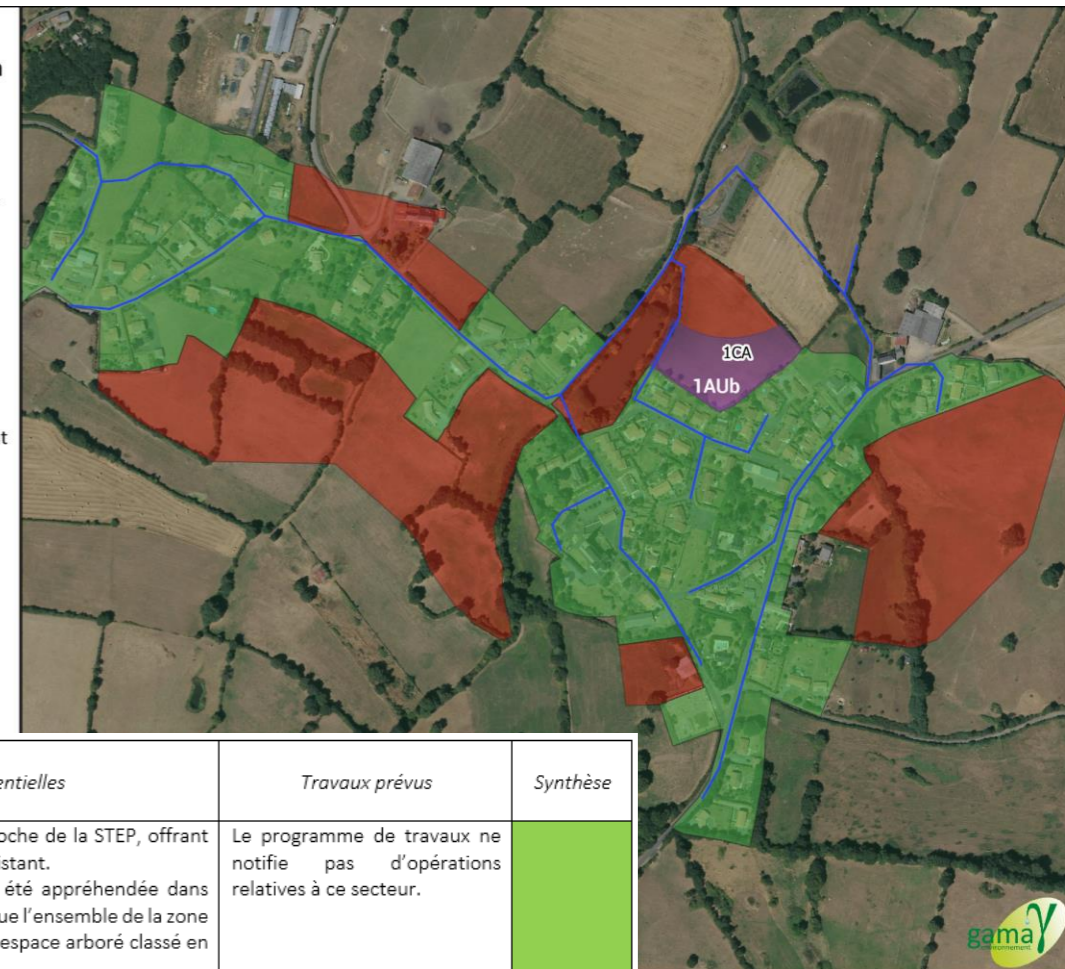
✓ GAMA Environnement

Evaluation des incidences potentielles de la révision du zonage sur l'environnement en parallèle de l'élaboration du PLU de la commune

Approche sectorisée du projet de zonage et des potentiels impacts de raccordements et travaux sur l'environnement

Evaluation environnementale de la révision du zonage d'assainissement de Chemillé-en-Anjou
Commune déléguée de Cossé-d'Anjou

- Secteur supprimé
- Secteur ajouté (zonage au PLU)
- Zonage actuel
- Réseau d'assainissement actuel



Secteurs	Zonage au PLU	Rappel des principales conclusions de l'EE des OAP du PLU (sensibilités, principales orientations...)	Incidences potentielles	Travaux prévus	Synthèse
1CA	1AUB	L'objectif de cette opération est de réaliser un quartier de 11 logements à la dimension du bourg de Cossé-d'Anjou. Le nord-ouest du site est contraint par la présence du périmètre des 100 mètres de la STEP. L'OAP est également concernée à 37% dans l'ENS de la vallée de l'Hyrôme.	Ce site est particulièrement proche de la STEP, offrant un raccord rapide au réseau existant. La proximité à la STEP a bien été appréhendée dans l'aménagement de l'OAP, puisque l'ensemble de la zone concernée sera couvert par un espace arboré classé en zone N. Au regard de la topographie et du réseau d'assainissement existant, le raccordement de ce site n'impliquera que peu d'impacts. Le réseau existant longeant la limite ouest de l'opération et celle-ci se trouvant en amont et surélevée par rapport à la STEP. Les impacts de ce raccordement sont finalement positifs puisqu'il a moins d'incidences que les différents secteurs à se raccorder au schéma initial. En effet, le secteur à l'ouest de cette OAP concernait un étang et un large secteur s'étendait sur le coteau du Pain Béni au sud-ouest de la commune.	Le programme de travaux ne notifie pas d'opérations relatives à ce secteur.	

Analyse des surfaces du zonage actuel par rapport au projet de zonage

	Zonage actuel (ha)	Projet de zonage (ha)	Évolution (%)	Secteurs ajoutés (ha)	Secteurs supprimés (ha)
Cossé d'Anjou	30	18,3	-39%	0,8	12,4

Approche comparative des surfaces du zonage actuel par rapport au projet de zonage d'assainissement collectif

Capacités de la STEP

En équivalent habitant (EH)

Capacité nominale de la STEP	Population équivalente théorique actuelle	Charge de pollution future	Pollution future totale	Pourcentage de la capacité nominale
480	350	53	403	84%

Analyse des capacités de STEP au regard du développement projeté